

n°23
juin 2015

PERCE-NEIGE MAGAZINE



PERCE
NEIGE

Le syndrome de Rett,
un polyhandicap rare





Le combat continue

Pour ce magazine de juin, nous avons souhaité consacrer notre dossier au syndrome de Rett, une maladie génétique rare qui touche principalement les filles. Aujourd'hui, il concerne 3% des résidentes accueillies au sein des Maisons Perce-Neige spécialisées dans le polyhandicap. Pour être efficace, la prise en charge de ce syndrome demande un accompagnement pluridisciplinaire et une grande coordination entre tous les professionnels de santé. Ce suivi personnalisé

témoigne de l'évolution permanente des besoins pour les personnes en situation de handicap. Des besoins auxquels nous devons nous adapter.

Vous découvrirez ainsi dans ce numéro pourquoi les équipes des Maisons Perce-Neige se forment à de nouvelles approches de prise en charge et de soin, comme la stimulation basale, bénéfiques à la vie quotidienne des personnes polyhandicapées.

Nous devons par ailleurs continuer notre action afin d'offrir aux parents des solutions durables pour l'accompagnement de leurs enfants. Les rapprochements que nous avons engagés avec d'autres structures du secteur médico-social vont dans ce sens.

Ces solutions d'accueil permettent d'offrir de nouvelles perspectives d'avenir à des familles comme celle d'Irène, maman d'une résidente de la Maison Perce-Neige de Maing. L'obtention d'une place dans cet établissement a permis à sa fille d'acquérir plus d'autonomie et surtout d'envisager une vie d'adulte. Pour Michel, dont la fille a rejoint la Maison de Bois-Colombes il y a 13 ans, la relation avec Perce-Neige a pris une autre dimension. Vous en saurez plus en lisant l'entretien qu'il nous a accordé.

Ces nouveaux horizons, ce quotidien qui s'adoucit, ces projets qui voient le jour... nous n'oublions pas que nous vous les devons. Tous les engagements que nous prenons deviennent possibles grâce à votre soutien. Je vous remercie sincèrement pour votre générosité et vous souhaite un bel été.

Christophe Lasserre-Ventura

Président de Perce-Neige



04

NOS COMBATS p3
PERCE-NEIGE RENFORCE SA CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE RÉALITÉ p4
LE SYNDROME DE RETT, UN POLYHANDICAP RARE



08

NOS FAMILLES p8
"LA VIE D'ÉMILIE RESSEMBLE À UNE VIE DE FAMILLE"



10

NOS MAISONS p10
DONNER DU SENS À CE QUI NOUS ENTOURE

NOS ENGAGEMENTS p11
"JE VEUX APPORTER MA CONTRIBUTION À PERCE-NEIGE"

NOUS AIDER p12
SOYEZ À NOS CÔTÉS TOUTE L'ANNÉE !

n° 23
juin 2015

**PERCE-NEIGE
MAGAZINE**

102 bis, bd Saint-Denis
92415 Courbevoie Cedex
Tél. 01 47 17 19 30
www.perce-neige.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Christophe LASSERRE-VENTURA

RÉDACTEURS EN CHEF
Gilles de FENOYL
Béatrice du RETAIL



L'Association Perce-Neige est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des organisations faisant appel aux dons.

CRÉATION ET RÉDACTION

okó

N° ISSN : 1960-7210
Crédits photos :
Photothèques Perce-Neige et AFSR -
Christophe Hargoues



PERCE-NEIGE RENFORCE SA CAPACITÉ D'ACCUEIL

L'Association poursuit son développement en se rapprochant d'autres structures mais aussi en créant respectivement, à côté des Maisons de Juvigny-sur-Loison (Meuse) et de Givrand (Vendée), un établissement dédié aux aînés et un lieu de séjour adapté aux personnes handicapées mentales et polyhandicapées.

Dans notre magazine d'octobre 2014, nous évoquions déjà le fait que **certaines associations souhaitent rejoindre des structures de taille plus importante** afin de poursuivre leurs activités.

C'est dans ce contexte que *Les Varebois* à Courbevoie (Hauts-de-Seine), *Le Chardon Bleu* à la Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique) et *l'APAEHISJ* de Saint-Junien (Haute-Vienne) s'étaient rapprochés de Perce-Neige en vue de reprises définitives. Ces projets sont aujourd'hui finalisés pour les Varebois et le Chardon Bleu ; en ce qui concerne l'ESAT⁽¹⁾ et le SAIS⁽²⁾ de Saint-Junien, le mandat de gestion se terminera fin 2015. Avec ces reprises, Perce-Neige étend ainsi sa capacité d'accueil pour de nombreux adultes en situation de handicap.

Répondre aux besoins qui évoluent sans cesse

Depuis plusieurs années, l'Association a également à cœur de développer des structures adaptées aux résidents plus âgés. C'est ainsi que sera créée prochainement **une Maison des Aînés à Juvigny-sur-Loison** (Meuse).

Mitoyenne de l'actuel Foyer de Vie, elle accueillera 10 personnes âgées de plus de 40 ans bénéficiant d'une orientation en Foyer d'Accueil Médicalisé. L'objectif de cette prise en charge est de permettre à chaque résident de préserver le plus longtemps possible son autonomie physique et psychique. L'admission est envisagée comme une autre étape dans la vie du résident, porteuse de repos mais aussi de nouveaux projets et envies. Cette structure leur offrira les moyens de continuer leurs activités de vie quotidienne, sociale et culturelle avec l'objectif de stimuler et d'entretenir les acquis, de favoriser les relations avec autrui et d'éviter l'isolement.

Parallèlement, l'Association construit également des lieux de séjour adaptés aux personnes handicapées mentales et polyhandicapées. Une première Maison de vacances a déjà été créée en 2008 à Nyons (Drôme). Pour ce nouveau projet, la commune de Givrand est apparue comme une évidence en raison de sa situation en bord de mer et la disponibilité d'un terrain voisin de la Maison Perce-Neige existante. L'Association entretient aussi des relations harmonieuses avec la Mairie et les habitants de la commune. **La Maison de vacances de Givrand est actuellement en cours de construction.** Démarrés en septembre 2014, les travaux devraient s'achever fin 2015.

(1) ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
(2) SAIS : Service d'Accompagnement à l'Insertion Sociale



LE SYNDROME D UN POLYHANDICAP



Le syndrome de Rett est une maladie rare d'origine génétique qui touche principalement les filles. Il se traduit par un trouble grave du développement du système nerveux central. Les résidentes des Maisons Perce-Neige atteintes par ce syndrome bénéficient d'une prise en charge adaptée permettant d'améliorer leur quotidien.

E RETT, RARE





Il existe trois formes atypiques du syndrome de Rett : la forme avec préservation du langage, la forme avec épilepsie précoce et la forme congénitale. D'autres formes de syndrome de Rett sont moins bien définies et rentrent dans le groupe de « Rett like ». Le diagnostic du syndrome de Rett repose sur un ensemble de critères cliniques.

La prévalence du syndrome de Rett est d'1 naissance toutes les 10 000 naissances de filles, soit environ 50 nouveaux cas en France par an. Il constitue ainsi la première cause de polyhandicap d'origine génétique chez les filles. Le syndrome de Rett typique est associé dans près de 95 à 97% des cas à une mutation dans le gène MECP2 (Methyl-CpG-binding protein 2), localisé sur le chromosome X. Le gène muté a une influence sur l'expression d'autres gènes qui contribuent notamment à la formation du système nerveux.

Bien que la maladie soit génétique, elle n'est pas héréditaire. Il s'agit dans plus de 99% des cas d'une mutation de novo c'est-à-dire absente chez les parents ; on ne trouve donc aucun malade dans la famille du patient. Si les parents le souhaitent, il est possible de vérifier lors d'une prochaine grossesse que l'enfant à venir est bien indemne de la mutation. Un diagnostic prénatal est alors proposé par biopsie de trophoblaste au cours du 1^{er} trimestre de grossesse ou par prélèvement de liquide amniotique au cours du 2^e trimestre.

D'abord silencieuse, la maladie s'exprime peu à peu

Évolutif, le Syndrome de Rett présente des symptômes assez variables selon les personnes. Les signes cliniques ne permettent pas toujours d'établir de manière évidente un diagnostic. Le syndrome de Rett est souvent confondu avec d'autres troubles envahissants du développement, comme l'autisme.

Après une période où le développement apparaît normal, le syndrome de Rett évolue en plusieurs stades qui peuvent être définis ainsi :

- **Entre 6 et 18 mois (stade de stagnation précoce)**, un retard est constaté dans les acquisitions psychomotrices sans réelle régression.
- **Entre 1 et 4 ans (stade de régression neurologique rapide)**, les enfants deviennent irritables, pleurent souvent, fuient les contacts. La préhension manuelle, acquise lors de la première année, stagne ensuite et laisse place à des gestes stéréotypés. Une perte partielle ou totale du langage oral est observée. Les fillettes souffrent de retards psychomoteurs, de troubles du sommeil et digestifs (reflux gastro-oesophagien, constipation), et parfois d'automutilation.
- **De 2 à 10 ans (stade de stabilisation apparente)**, la majeure partie des symptômes persiste, avec également une raideur des membres, des troubles de l'équilibre et des défaillances respiratoires (comme des apnées). Les risques d'une ostéoporose précoce sont élevés, les crises d'épilepsie peuvent être fréquentes et la croissance du périmètre crânien ralentit, signe d'un arrêt de la croissance cérébrale. Le contact avec l'entourage a néanmoins tendance à s'améliorer.
- **Après 10 ans (stade de détérioration motrice tardive)**, l'évolution du syndrome de Rett est dominée par des troubles musculaires (amyotrophies) et squelettiques (scoliose), imposant souvent l'usage d'un fauteuil roulant, le port d'un corset ou une arthrothèse.

Une prise en charge au cas par cas

Actuellement, il n'existe aucun traitement curatif pour le syndrome de Rett. Un travail coopératif et coordonné entre les professionnels médicaux et paramédicaux est nécessaire à la bonne prise en charge des fillettes et futures adultes touchées. L'ensemble des fonctions de la personne atteinte est souvent entravé par des troubles moteurs : difficultés pour marcher ou absence de marche, tenir ou saisir des objets, stéréotypies des mains⁽¹⁾... Le développement des potentialités existantes s'en trouve fortement limité et cela malgré une envie de faire présente chez la personne.

L'acquisition ou le maintien de la marche, l'exercice de compétences manuelles et le développement des moyens de communication permettant de pallier l'absence de langage oral constituent les axes de rééducation prioritaires. Ils sont abordés de façon combinée en kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie, orthophonie, etc. Pour apporter du confort et de l'apaisement aux personnes atteintes, d'autres types de prises en charge viennent parfois en complément : musique, piscine, équithérapie, éveil sensoriel...

Par ailleurs, l'accompagnement psychologique des familles peut participer à rendre le handicap plus supportable et par conséquent, à améliorer le confort de vie de la personne handicapée elle-même, lorsqu'elle se sent mieux comprise par son entourage.



“ À Perce-Neige, nous soignons le corps et l'esprit ”

Laure Barrailier, conseillère technique à Perce-Neige

« Déficiences motrice et mentale, atteinte sensorielle, problèmes relationnels... le syndrome de Rett s'exprime de façon multiple. Il touche 3% des résidentes accueillies au sein des Maisons Perce-Neige spécialisées dans le polyhandicap. La prise en charge que nous leur proposons est globale, personnalisée et pluridisciplinaire. Médecin, kinésithérapeute, neurologue, ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien, infirmière, aide médico-psychologique, aide soignant... le bien-être des résidentes demande un véritable travail d'équipe et une excellente coordination entre tous ces professionnels.

Chaque jour, la toilette et les soins du corps sont des moments importants car ils permettent, à travers des sensations de bien-être, d'installer un relationnel avec les résidentes. Les séances de balnéothérapie offrent ainsi un effet apaisant au sein d'un quotidien rythmé par de nombreux problèmes musculaires et squelettiques. Des activités de stimulation sensorielle sont également proposées afin de favoriser l'éveil et d'entretenir la communication.

Le syndrome de Rett occasionnant des troubles de la déglutition, les repas demandent beaucoup de temps ainsi qu'une forte vigilance de la part des accompagnants. Ils constituent un moment anxiogène pour les résidentes car le risque de fausse route est toujours présent. Au-delà de la rigueur dont ils doivent faire preuve dans leurs missions quotidiennes, les professionnels des Maisons Perce-Neige ont aussi pour objectif de rassurer et de mettre en confiance ces personnes polyhandicapées. »

(1) Stéréotypies manuelles caractéristiques : pression/torsion, applaudissement, frottement des mains.

Pour en savoir plus



AFSR (Association Française du Syndrome de Rett)

www.afsr.fr

Permanence téléphonique (du lundi au vendredi de 10 h à 16 h) :

09 72 47 47 30



“LA VIE D'ÉMILIE RESSEMBLE À UNE VIE DE FAMILLE”

Depuis 6 ans, Émilie a rejoint la Maison Perce-Neige de Maing. Même si ce changement n'a pas été simple pour Irène, sa maman, elle constate aujourd'hui avec plaisir que sa fille construit sereinement sa vie d'adulte, entourée de l'accompagnement dont elle a besoin.

Émilie avait 8 ans lorsque son handicap a été diagnostiqué. Malgré de nombreuses consultations auprès de différents médecins, nous ne parvenions pas à mettre un mot sur son état de santé. Jusqu'à ce rendez-vous à l'hôpital où une IRM a révélé une malformation au cerveau (appelée pachygyrie). Nous avons alors été partagés entre le soulagement de savoir de quoi Émilie était atteinte et l'angoisse concernant son avenir. Nous avons su à ce moment-là qu'il nous fallait trouver une prise en charge adaptée.

L'autonomie avant tout

Pendant 5 ans, Émilie a été scolarisée au sein d'une CLIS⁽¹⁾. Puis, comme nous habitons près de la frontière, nous nous sommes tournés vers un établissement en Belgique. Elle y a été prise en charge jusqu'à 16 ans, malheureusement sans réaliser de réels progrès. Les trajets quotidiens de 50 km en taxi la fatiguaient beaucoup. Face à cette situation et au fait qu'Émilie grandissait, nous avons fait une demande dans un IMPro⁽²⁾ en France. Grâce à l'enseignement qu'elle a suivi jusqu'à l'âge de 20 ans, Émilie a pu acquérir une certaine autonomie. Malgré son handicap, nous avons toujours eu à cœur qu'elle sache se débrouiller.

Depuis sa naissance, Émilie a toujours vécu avec nous. Mais nous avons abordé la solution de l'internat suffisamment tôt pour qu'elle y soit préparée. Nous lui avons expliqué qu'à son âge, il était normal qu'elle vive de façon indépendante. Lorsque nous avons eu la chance d'obtenir une place au sein de la Maison Perce-Neige de Maing, nous avons organisé une visite de l'établis-

sement avec elle pour la rassurer. Émilie a été immédiatement enthousiasmée. J'ai eu plus de mal qu'elle, finalement ! Cela a été difficile de la laisser partir. Nous avons réalisé aussi la place qu'avait pris la gestion du handicap dans notre vie quotidienne.

Nouvelle vie, nouvelles rencontres

À Maing, Émilie a pris rapidement ses marques, en décorant sa chambre par exemple. Elle se sentait tellement heureuse qu'elle ne voulait même pas rentrer nous voir le week-end ! Nous nous voyons maintenant tous les 15 jours.

Émilie a toujours été très active. À Perce-Neige, elle s'inscrit dans la même dynamique car elle pratique de nombreuses activités manuelles, sportives et culturelles. Elle bénéficie aussi d'une véritable ouverture sur l'extérieur. En allant à la bibliothèque du village, en suivant des cours de couture ou de zumba, elle rencontre des habitants de Maing et des villages avoisinants et s'intègre à la vie locale.

La vie qu'Émilie mène à Perce-Neige ressemble à une vie de famille. Depuis qu'elle a rejoint la Maison de Maing, elle a beaucoup progressé. Aujourd'hui, à 26 ans, elle est plus posée, plus réfléchie et parvient à suivre des activités plus calmes (pêche, tricot...). Nous avons toujours eu beaucoup de difficultés à canaliser son énergie. Cette amélioration, nous la devons incontestablement aux compétences de l'ensemble du personnel de Perce-Neige et à la qualité de leur accompagnement. Nous leur en sommes très reconnaissants. »

« Lorsqu'Émilie vivait avec nous, nous l'avons toujours encouragée à pratiquer des activités, notamment sportives. Elle était partante pour tout ! Aujourd'hui, Perce-Neige a pris le relais. Depuis son arrivée à Maing, Émilie a découvert avec plaisir de nombreuses disciplines. »



(1) Les classes pour l'inclusion scolaire permettent l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants (12 au maximum) présentant le même type de handicap.

(2) Un Institut Médico Professionnel délivre un enseignement général et une formation professionnelle en fonction du handicap.

DONNER DU SENS À CE QUI NOUS ENTOURE



« La stimulation basale est une approche de la prise en charge et du soin de la personne polyhandicapée* très dépendante. Parmi les 30 accompagnants, aides-soignants et AMP (aides médico-psychologiques) de la Maison, une vingtaine a déjà été formée. Cela a été une véritable révélation pour eux car cette approche offre une nouvelle dimension à leurs tâches quotidiennes. Elle participe à un meilleur accompagnement des résidents.

Pour la personne polyhandicapée, la stimulation basale est une invitation à collecter des informations sur son corps et sur le monde qui l'entoure, dans les situations de stimulations mais aussi dans la vie de tous les jours. Nous aidons la personne à prendre conscience de son corps et de son environnement, à comprendre ce qui se passe autour d'elle et à y donner un sens, la confusion et l'incompréhension étant source d'anxiété profonde.

Le bain, la douche, le repas, l'habillage, le positionnement dans le fauteuil, au lit ou au sol, procurent des stimuli sensoriels et des impressions corporelles différenciées. Tout au long d'une journée, le

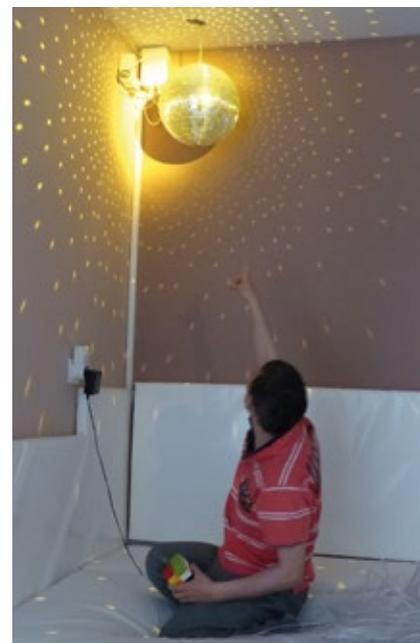
Depuis quelques années, la Maison Perce-Neige de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) se forme à la stimulation basale. France Comtesse, sa directrice, nous a expliqué l'intérêt de cette nouvelle approche pour les 30 résidents polyhandicapés accueillis au sein de l'établissement.

résident expérimente des stimulations somatiques (englobant tout le corps) mais aussi vestibulaires (qui touchent le système de positionnement et l'équilibre) et vibratoires. Par exemple, la montée et descente du lit électrique, l'utilisation des filets de transferts proposent l'expérience de la pesanteur tout en libérant le corps du corset ou fauteuil adapté. L'atelier goût permet de découvrir peu à peu le sucré et le salé. Lors de l'atelier musique, des tambourins posés sur la poitrine du résident lui font vivre de nouvelles sensations vibratoires. En salle multi-sensorielle, il expérimente le lien de cause à effet, le jeu des couleurs ou les vibrations du matelas à eau musical. Au cours d'une sortie, c'est le vent, la pluie, l'ombre des feuilles des arbres ou la chaleur du soleil sur la joue que le résident va ressentir.

Communiquer autrement

La peau est un élément central de cette approche. Après la douche, les enveloppements de serviettes chaudes permettent de ressentir son corps en totalité, tout comme les massages des mains, du dos ou du visage. La voix accompagnant les gestes est importante aussi. Tous ces éléments sont des supports de communication. Une communication particulière puisqu'elle est tactile, visuelle, vibratoire, olfactive, thermique, somatique...

En améliorant leur vie sur le plan relationnel et environnemental, la stimulation basale vise à diminuer l'isolement communicatif et sensoriel extrême des personnes polyhandicapées. La réponse de la personne est sollicitée, attendue, encouragée afin de maintenir ses capacités et de la rendre actrice de sa prise en charge. »



La stimulation basale nécessite une grande disponibilité, une écoute, une concentration, lors des soins. Un environnement calme doit être privilégié.

* Le polyhandicap se définit comme un handicap grave à expressions multiples associant une déficience motrice et une déficience intellectuelle sévère ou profonde, entraînant une restriction importante de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

// JE VEUX APPORTER MA CONTRIBUTION À PERCE-NEIGE //



Depuis
10 ans,
le Lions Club Paris
Monceau Grande Armée
organise régulièrement
des événements au profit
de Perce-Neige.
Membre actif, Michel
Manca répond toujours
présent pour soutenir
l'Association qui prend soin
de sa fille depuis 13 ans.



Michel Manca

Perce-Neige Magazine : D'où vient votre engagement pour Perce-Neige ?

Michel Manca : Lorsque nous avons cherché une solution d'accueil pour notre fille, nous espérions trouver un établissement en qui nous pourrions avoir confiance et dans lequel elle se sentirait heureuse. Perce-Neige nous a offert cette chance en faisant d'elle une résidente de la Maison de Bois-Colombes.

Au fil du temps, j'ai pris conscience du travail mené au quotidien par l'Association. J'ai rapidement eu envie de les aider à mon tour, d'apporter ma contribution... comme des parents d'élèves le feraient pour l'école de leurs enfants !

PNM : Comment le Lions Club dont vous êtes membre aide-t-il Perce-Neige ?

MM : Toute l'année, nous organisons des événements dont les bénéficiaires sont reversés essentiellement à Perce-Neige. L'ensemble des membres de mon club décide pour quelles associations nous allons nous engager. En proposant de soutenir Perce-Neige, j'ai fait l'unanimité ! Je crois que les membres ont été touchés par mon histoire familiale et ont voulu manifester leur solidarité.

Pour Perce-Neige, nous organisons des conférences, des dédicaces de livres, un rallye touristique annuel réunissant 80 personnes... Nous fabriquons et vendons aussi des bougies parfumées. Chaque année, nous récoltons ainsi 5000 à 6000 €. Chaque événement nous offre également l'opportunité de faire connaître l'action de l'Association, ce qui est aussi important que la collecte de fonds. En aidant Perce-Neige, le Club Paris Monceau Grande Armée est dans son rôle.

On le résume souvent par la formule « nous servons ». Mais au-delà, il est dans l'intense satisfaction de contribuer, même modestement, à l'épanouissement d'une œuvre essentielle.

PNM : Comment naissent les idées pour collecter les fonds justement ?

MM : Nous nous réunissons 2 fois par mois. C'est l'occasion de laisser parler notre créativité ! Toutes les idées sont les bienvenues. Toutefois, nous sommes vigilants à leur rentabilité car ces initiatives nous demandent beaucoup de temps et d'engagement. Il faut aussi qu'elles soient réalisables ! Mais je crois parler au nom de tous les Lions si je dis que c'est aussi le plaisir de se retrouver et de se mettre au service des autres qui guide nos actions.

PNM : Vous aidez Perce-Neige depuis 10 ans. Quelles satisfactions vous apporte ce soutien dans la durée ?

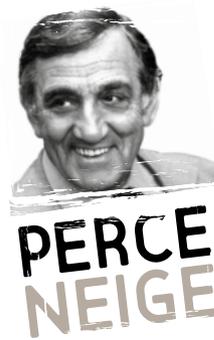
MM : Quand on découvre l'implication de toutes les personnes qui travaillent au sein de Perce-Neige, on ne peut qu'être heureux de leur apporter de l'aide ! Je suis ravi que mon Club ait choisi de les soutenir mais j'aimerais que d'autres Lions Clubs en fassent autant maintenant ! À titre personnel, cet engagement pour l'Association m'apporte beaucoup de joie. Je pense que voir le sourire des résidents de Perce-Neige nous éclaire tous, sans exception. Et nous devons veiller à ce que jamais ce sourire-lumière ne s'éteigne. Et puis cet engagement est aussi un clin d'œil à son fondateur : saviez-vous que Lino Ventura était membre d'un Lions Club ?

*Les Lions Clubs de France
c'est plus de 27 000
femmes et hommes qui
ont choisi de mettre une
part de leur temps et de
leur savoir-faire au service
des autres.*

Pour en
savoir plus 

www.lions-france.org

NOUS AIDER



SOYEZ À NOS CÔTÉS **TOUTE L'ANNÉE !**

Le prélèvement automatique possède de nombreux avantages. Économique pour Perce-Neige, il vous facilite aussi la vie en vous permettant de nous soutenir dans la durée tout en maîtrisant votre budget.

Le prélèvement automatique signifie beaucoup pour nous et les personnes que nous aidons. En effet, il nous offre la possibilité de consacrer davantage de moyens à de nouveaux projets, d'encourager plus d'initiatives et d'agir au plus près des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Cette marque de soutien régulier nous permet également de mieux planifier nos actions et d'agir de façon efficace et durable.

Grâce au prélèvement automatique, nous pouvons optimiser nos frais de collecte, puisque vous ne recevrez plus les appels à dons qui sont adressés à nos autres donateurs. Cette forme de soutien est totalement sécurisée et est conforme aux normes SEPA (harmonisation des moyens de paiement dans la zone euro).

Simple, efficace, modulable.

Ce mode de soutien vous permettra aussi d'y trouver votre compte

- Le fractionnement des dons tout au long de l'année garantit à chacun de pouvoir **soutenir l'association à son propre rythme**.
- Vous pouvez rapidement mettre en place votre prélèvement automatique et même **choisir le montant de votre mensualité**. Et si vous changez d'avis ou souhaitez modifier le montant, une simple lettre ou un e-mail suffit.
- Choisir le prélèvement automatique c'est également la possibilité de **bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%** du montant total de vos dons. Ne l'oubliez pas au moment de déterminer le montant de votre mensualité !

Votre générosité vous offre aussi l'opportunité de recevoir gratuitement "Perce-Neige Magazine" et d'être informé régulièrement sur les projets réalisés grâce à votre aide.



Pour nous soutenir par prélèvement automatique :
Voir le coupon de soutien joint à nos magazines

téléchargez le formulaire sur perce-neige.org (rubrique "aider Perce-Neige")
ou contactez-nous au **01 47 17 19 30** pour toute demande d'information.

Pour suivre Perce-Neige :

 [associationperceneige](https://www.facebook.com/associationperceneige/) /  [@PerceNeigeInfos](https://twitter.com/PerceNeigeInfos) /  chaîne [ComitePerceNeige](https://www.youtube.com/ComitePerceNeige) /  [associationperceneige](https://www.flickr.com/photos/associationperceneige/)

